

LISTES DES INTERVENANTS DANS LES ATELIERS

Atelier 1 : L'accès au logement face aux discriminations

Animateur : **Thomas BOULLU** Juriste à SOS Aide aux Habitants

Personnes ressources : **Marjorie BEREZA** Avocat au barreau de Strasbourg

Melika DRIDI Psychologue à SOS Aide Aux Habitants,

Gaëlle DONNARD Chargée de mission à l'ORIV - Observatoire Régional de l'intégration et de la Ville

Atelier 2 : L'accès à l'emploi face aux discriminations

Animateurs : **Tahar KHMILA**, Juriste à VIADUQ 67,

Jacqueline GIRARDAT, Directrice de l'association ALDA

Personnes ressources : **Jean BARNY** Avocat au barreau de Strasbourg,

Fauzia SAHRAOUI Directrice et Psychologue à SOS Aide Aux Habitants

Atelier 3 : L'accès aux soins face aux discriminations

Animatrice : **Léna DYNDAS**, Juriste à ACCORD 67,

Personnes ressources : **Florence DOLE** Avocat au barreau de Strasbourg,

Laurence BENAHDDOU, Psychologue à SOS Aide Aux Habitants,

Emilie JUNG chargée de projets à l'association Migration Santé Alsace



LE TRAVAIL SOCIAL FACE AUX DISCRIMINATIONS ; REPERER, AGIR, ACCOMPAGNER

Journée de Formation
Mardi 18 novembre 2014

INET (2a, rue de la Fonderie 67080 Strasbourg)

La Ville de Strasbourg en partenariat avec les associations, ACCORD 67, ALDA, Migration Santé Alsace, ORIV, SOS Aide aux Habitants, VIADUQ 67



LE TRAVAIL SOCIAL FACE AUX DISCRIMINATIONS REPERER, AGIR, ACCOMPAGNER

La discrimination a pour effet de traiter une personne ou une catégorie de personnes de manière moins favorable qu'une autre dans une situation comparable.

Bien qu'enfreignant les dispositions légales, cette pratique semble assez répandue et presque socialement admise.

Le travailleur social, pierre angulaire de l'accès aux droits, est confronté aux situations discriminatoires que subissent les usagers et tente au quotidien de lutter contre les mécanismes qui mettent à mal l'accès aux droits.

De nombreux obstacles empêchent l'effectivité du droit et la répression des actes de discrimination. Ainsi, la faible connaissance des procédures judiciaires et la réticence pour les victimes à engager des actions contentieuses, accentuent l'état de victimisation et renforcent le sentiment d'exclusion. Cet état de fait, risque de compromettre le pacte social républicain.

Les enjeux majeurs de cette journée de formation qui s'adressent aux professionnels de l'action sociale, les agents d'accueil ainsi qu'aux intervenants-associatifs sont de :

- définir le concept de discrimination,
- créer une culture commune,
- permettre une mise en réseau d'acteurs et de personnes ressources pour l'accompagnement des victimes.

Mardi 18 novembre 2014

8h15 : Accueil des participants

8h30 : Ouverture : **Mathieu CAHN**, Adjoint au Maire à la lutte contre les discriminations

8h40 : **Véronique ROBITAILLIE**, Directrice générale adjointe du CNFPT et Directrice de l'INET

8h50 : Enoncé du cadre de la journée de formation : **Murielle MAFFESSOLI**, Directrice de l'ORIV

9h00 : Discrimination, définition et dispositions légales : **Marjorie BEREZA**, Avocat au Barreau de Strasbourg

10h45 : **Pause café**

11h00 : La souffrance psychologique des victimes de discrimination : **Faouzia SAHRAOUI**, Psychologue à SOS Aide Aux Habitants

11h30 : De l'enfance à l'entrée dans l'âge adulte : les effets de la discrimination : **Catherine DELCROIX**, Professeur de sociologie à l'université de Strasbourg

12h00 : Echange avec la salle

12h15-13h30 : **Pause déjeuner**

13h30-15h30 : Ateliers en parallèle encadrés par des avocats et juristes

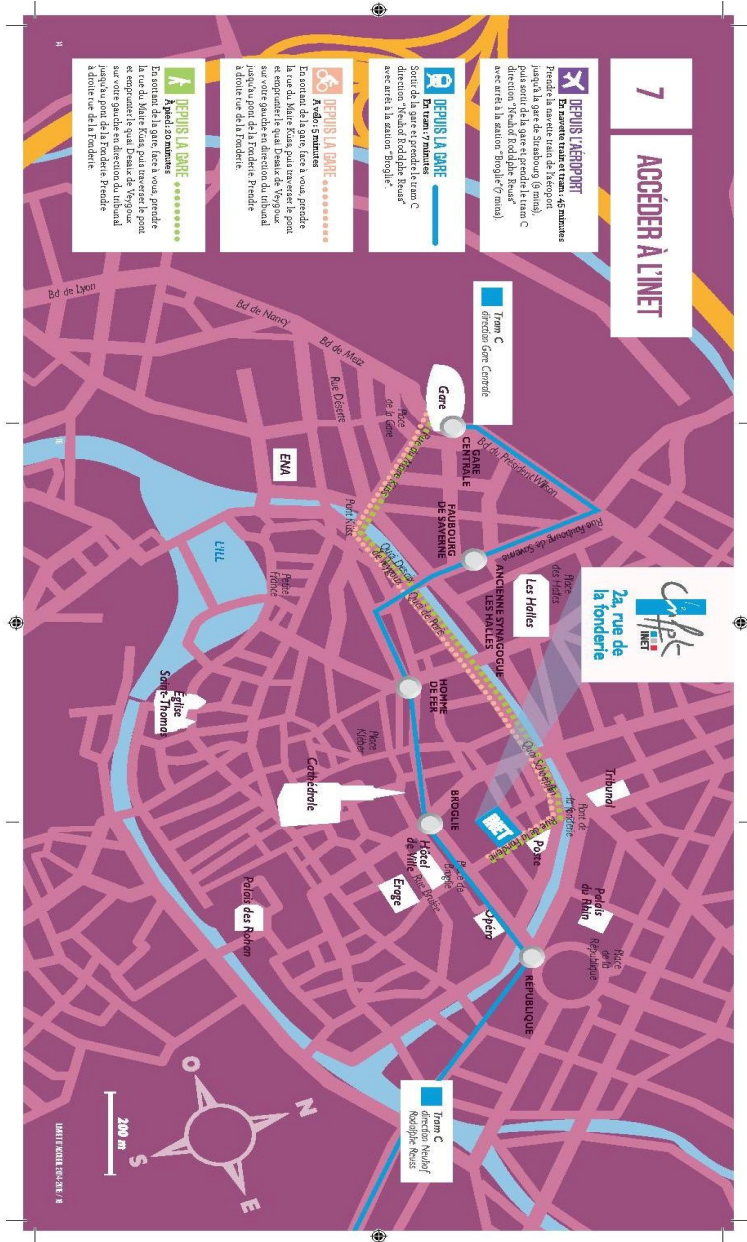
Atelier 1 : L'accès au logement face aux discriminations

Atelier 2 : L'accès à l'emploi face aux discriminations

Atelier 3 : L'accès aux soins face aux discriminations

16h00 : Conclusion de la journée de formation : **Murielle MAFFESSOLI**, Directrice de l'ORIV

16h30 : Clôture du colloque : **Marie-Dominique DREYSSE**, Adjointe au Maire de Strasbourg en charge des solidarités



Fiche d'inscription à retourner avant le 10 novembre 2014

SOS Aide Aux Habitants, 36 Allée Reuss, 67100 Strasbourg

secretariat@sos-aide-aux-habitants.fr

Participant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Établissement de fonction

Fonction :

Email :

Choix atelier : 1 2 3 4

Participation au repas restaurant « La poste » face à l'INET

Oui

Non

Coût du repas : 10€